Gyno Noël MIKALA,
Université Omar Bongo, Gabon
gynonoel.mikala@uob.ga

Écosystème culturel et industries créatives au Gabon : de la production symbolique à la chaine de valeur économique

Résumé

Cet article analyse la trajectoire des industries culturelles et créatives (ICC) au Gabon en interrogeant le paradoxe d'un champ esthétique fertile mais économiquement sinistré. En s'appuyant sur l'économie de la culture (*Benhamou, Throsby*) et la sociologie des champs (*Bourdieu, Miège*), l'étude démontre que la fragilité des expressions artistiques gabonaises résulte d'un défaut de conversion du capital culturel en capital économique. À travers une approche systémique et un protocole méthodologique mixte, la première partie dresse la clinique des filières du livre, du cinéma et des arts plastiques, pointant les carences structurelles de la médiation, la fuite des talents et l'absence de marchés structurés. La seconde partie propose une refonte institutionnelle adossée aux leviers de la gouvernance moderne (*DGMIC, CAS, BUGADA, SLL*), jetant les bases d'un écosystème culturel intégré capable de transformer le bien public culturel en levier de croissance macroéconomique.

Mots-clés : Économie de la culture. Industries créatives. Capital culturel. Champ littéraire. Écosystème culturel. Gabon. CAMES. Afrique centrale.

Abstract

This article analyzes the trajectory of cultural and creative industries (CCIs) in Gabon, examining the paradox of a fertile aesthetic field that remains economically distressed. Drawing on the economics of culture (*Benhamou, Throsby*) and the sociology of fields (*Bourdieu, Miège*), this study demonstrates that the fragility of Gabonese artistic expressions stems from a failure to convert cultural capital into economic capital. Through a systemic approach and a mixed methodological framework, the first part diagnoses structural deficiencies in the book, cinema, and visual arts sectors, highlighting mediation failures, talent flight, and the lack of structured markets. The second part proposes an institutional overhaul based on modern governance tools (*DGMIC, CAS, BUGADA, SLL*), laying the groundwork for an integrated cultural ecosystem capable of transforming cultural public goods into drivers of macroeconomic growth.

Keywords: Cultural economics. Creative industries. Cultural capital. Literary field. Cultural ecosystem. Gabon. CAMES. Central Africa.

Introduction

L'analyse des expressions esthétiques en Afrique subsaharienne s'est longtemps cantonnée à une approche exclusivement herméneutique ou sociologique, reléguant les conditions matérielles de production au second plan. Au Gabon, si la fertilité de la création littéraire, cinématographique et plastique est reconnue (avec plus de 150 titres littéraires publiés par des auteurs gabonais entre 2010 et 2024 et des distinctions internationales au FESPACO ou dans des salons d'art), le secteur souffre d'un encastrement marchand défaillant. Malgré cette vigueur créative, les industries culturelles et créatives (ICC) contribuent à moins de 0,1 % du PIB national, et la production éditoriale locale couvre à peine 5 % de la demande scolaire et universitaire.

Pour penser cette crise, il convient d'abandonner l'idéalisme esthétique et d'adosser la réflexion aux fondements de la science économique contemporaine. Contrairement aux intuitions d'Adam Smith (*Richesse des nations*) sur les mécanismes spontanés du marché et de l'intérêt individuel comme vecteurs du bien collectif, ou aux modélisations macroéconomiques de Paul Samuelson et Richard Musgrave définissant le bien public par ses caractères de non-exclusivité et de non-rivalité, les biens culturels obéissent à une double nature. Comme le théorise David Throsby[1] (2001 : 44-46), l'art sécrète un « capital culturel » doté d'une double valeur : économique (marchande) et intrinsèque (symbolique). La problématique centrale de cet article réside dans ce hiatus systémique : comment expliquer que le Gabon, fort d'un capital culturel abondant, ne parvienne pas à le convertir en capital économique pérenne ? Nous formulons l'hypothèse selon laquelle la fragilité des industries créatives gabonaises ne relève pas d'une carence de talents ou d'une crise de l'imaginaire, mais d'une faillite de la gouvernance et d'une absence d'infrastructures marchandes intégrées, confinant les œuvres dans la sphère improductive d'une autonomie symbolique sans assise matérielle. En s'appuyant sur la structuration des filières (Benghozi, 2007 : 145-146, 111-147) et sur la logique de la reproductibilité des industries du contenu (Miège, 2000 : 34-35), cette contribution entend tracer les contours d'une refondation institutionnelle.

Sur le plan méthodologique, cette étude repose sur une démarche empirique mixte combinant :

[1] Throsby y définit un élément de capital culturel comme « un actif qui incarne, conserve ou donne naissance à de la valeur culturelle en plus de sa valeur économique » (an asset which embodies, stores or gives rise to cultural value in addition to whatever economic value it may possess)

1. Analyse documentaire et juridique **:** exploitation des textes réglementaires régissant la culture au Gabon de 1960 à nos jours, des lois de finances, ainsi que des rapports sectoriels de l'UNESCO, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).
2. Enquête de terrain qualifiée **:** exploitation d'une série de 18 entretiens semi-directifs menés entre 2022 et 2024 à Libreville auprès des acteurs de la chaîne de valeur (écrivains, éditeurs indépendants, cinéastes, plasticiens, responsables du Bureau Gabonais du Droit d'Auteur [BUGADA] et universitaires).
3. Observation sectorielle **:** reconstitution des circuits de diffusion et recueil de données factuelles sur les coûts de tirage, les jauges d'exploitation et les budgets publics consacrés à la création.

Pour ce faire, notre démarche s'articulera selon un parcours bipartite : nous dresserons d'abord l'état des lieux clinique des filières artistiques, l'historique des politiques publiques et les circuits de médiation, avant de formuler les perspectives institutionnelles et les leviers économiques indispensables à l'émergence d'un écosystème culturel intégré.

1. État des lieux clinique : politiques publiques, écosystème du livre et défaillances des filières artistiques

Avant d'envisager la refondation structurelle des industries culturelles et créatives au Gabon, il est scientifiquement indispensable de procéder à un examen clinique approfondi de l'existant. L'analyse des pathologies qui affectent le champ artistique gabonais exige d'articuler trois niveaux de diagnostic complémentaire : l'évolution historique de l'intervention publique, la santé microéconomique de la filière de l'écrit, et le degré de désarticulation des autres disciplines créatives. Cette section se propose de mettre à nu les fractures systémiques qui empêchent la valeur symbolique sécrétée par les créateurs de se convertir en valeur économique pérenne. Il s'agira d'abord de retracer les ambivalences des politiques culturelles étatiques depuis l'indépendance, puis de disséquer l'écosystème du livre à l'épreuve de la rupture de sa chaîne marchande, et enfin d'établir un état des lieux prospectif des filières du cinéma et des arts plastiques, minées par l'absence d'infrastructures de diffusion et la fuite des talents.

1.1 Évolution historique et orientations des politiques culturelles publiques au Gabon

L'intervention de l'État gabonais dans le domaine culturel procède d'une trajectoire discontinue, marquée par des réorientations idéologiques successives et des contraintes macroéconomiques majeures. Comprendre la configuration actuelle du marché du livre et du champ artistique nécessite de retracer la genèse de l'action publique culturelle, de

l'immédiat après-indépendance jusqu'aux inflexions institutionnelles contemporaines.

a). Émergence post-coloniale et construction identitaire (1960–1970) : au lendemain de l'indépendance, la priorité étatique réside dans l'édification de la nation et la forge d'un sentiment d'appartenance partagé. L'action culturelle est appréhendée comme un instrument d'intégration politique et de valorisation des traditions rurales.

b). Institutionnalisation et diplomatie culturelle (1970–1980) : création des structures pionnières (Musée National, structures de recherche du CICIBA) et tenue d'événements majeurs (Festival Gabonais des Arts et de la Culture). La culture devient un vecteur de rayonnement international sous le prisme de l'authenticité africaine.

c). Ajustements structurels et retrait de l'État (1990–2000) : face à la crise économique et aux programmes d'ajustement structurel (PAS), les budgets consacrés aux ministères de la Culture et de l'Éducation subissent de drastiques coupes. L'État réduit ses investissements directs dans l'édition et les infrastructures de lecture.

d). Virage vers les industries créatives (2010–Présent) : réflexion autour de l'économie de la culture, de la numérisation des contenus et du renforcement de la gouvernance sectorielle, bien que marquée par des difficultés persistantes de mise en œuvre opérationnelle.

1.1.1 La phase d'affirmation nationale et d'institutionnalisation (1960-1980)

Dans les premières décennies post-indépendance, l'action culturelle publique au Gabon répond à un impératif d'ingénierie nationale. L'État cherche à concilier la modernisation des institutions politiques avec la sauvegarde d'un patrimoine immatériel et ethnographique menacé par les transformations urbaines rapides. Durant cette période, l'initiative publique privilégie la préservation et le folklore au détriment de l'émergence d'une économie marchande de la culture (M'Bokolo, 2004). L'effort étatique se traduit par la création du Musée National des Arts et Traditions du Gabon et par le soutien apporté à des centres de recherche à vocation panafricaine, tel que le Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA). Toutefois, si la littérature écrite gabonaise connaît ses premières lettres de noblesse (avec des figures fondatrices comme Jean-Baptiste Ndoucha, Robert Zotoumbat ou Vincent de Paul Nyonda), l'édition demeure dépendante des maisons d'édition métropolitaines ou sous-régionales. L'État soutient ponctuellement la diffusion littéraire via les manuels scolaires, mais néglige l'élaboration d'un tissu éditorial national autonome[2].

[2] *« Le problème au Gabon n'est pas l'absence d'auteurs, mais l'absence de réseau de distribution... »* **(Entretien avec un éditeur indépendant, Libreville, mars 2023)**.

1.1.2 Le retrait structurel et la crise de la commande publique (1990-2000)

L'avènement du multipartisme en 1990 et la crise économique consécutive à la baisse de la rente pétrolière entraînent un désengagement progressif des pouvoirs publics du secteur culturel. Sous la contrainte des programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions financières internationales, la dépense publique culturelle est reléguée au rang de variable d'ajustement budgétaire (Tchého, 2002). Ce désengagement se manifeste par :

a). La paralysie des infrastructures de lecture publique : Abandon ou sous-équipement des bibliothèques scolaires et municipales à travers le pays.

b). **L'assèchement de la commande publique :** Disparition des subventions directes aux créateurs et suspension des achats institutionnels d'ouvrages littéraires locaux par le Ministère de l'Éducation Nationale.

c.) Le morcellement institutionnel : Rapprochements et séparations incessants du Ministère de la Culture avec d'autres portefeuilles (Sports, Communication, Jeunesse), érodant la continuité des politiques publiques et l'expertise technique des cadres du secteur.

1.1.3 Les orientations contemporaines : entre velléités de marchandisation et inertie administrative

Depuis les deux dernières décennies, le discours politique officiel amorce une transition conceptuelle : la culture n'est plus uniquement présentée sous l'angle du patrimoine ou de la célébration identitaire, mais comme un gisement de croissance et un levier de diversification économique (UNESCO, 2018). Comme le soulignent les études sectorielles de l'OIF et de la CEEAC sur l'Afrique centrale, le Gabon partage avec la sous-région une dépendance structurelle vis-à-vis des importations de biens culturels : plus de 90 % des livres, films et contenus audiovisuels consommés sont importés. Cependant, cette volonté affichée d'intégrer les « industries culturelles et créatives » (ICC) dans la planification stratégique nationale se heurte à des verrous d'exécution majeurs. Les plans d'action sectoriels peinent à se traduire en allocations budgétaires significatives. Les projets d'appui à la filière du livre demeurent fragmentaires et s'appuient souvent sur des financements ponctuels de bailleurs internationaux (OIF, UNESCO) plutôt que sur un fonds d'aide national pérenne. Il en résulte un décalage persistant entre le discours volontariste sur l'entrepreneuriat culturel et la réalité d'un secteur éditorial livré à l'informel.

1.2 L'écosystème du livre au Gabon : autonomie symbolique et rupture de la chaîne marchande

L'étude de la production littéraire et intellectuelle gabonaise ne saurait se limiter à l'analyse intrinsèque des textes ; elle impose d'interroger les conditions matérielles, institutionnelles et médiatiques de leur circulation au sein de l'espace social.

1.2.1 Littérature et réception : la chaîne brisée du livre

Le champ littéraire gabonais témoigne d'une dialectique conflictuelle aiguë entre la haute tenue de sa production symbolique et la déliquescence de ses infrastructures marchandes. Des œuvres majeures, portées par des figures tutélaires telles que Laurent Owondo, Maurice Okoumba Nkoghé, Bessora ou Jean Divassa Nyama, jouissent d'une reconnaissance critique internationale indéniable. S'éclairant à l'aune de la sociologie de Pierre Bourdieu (1992 : 313–346), ces trajectoires individuelles illustrent l'émergence d'un champ doté d'une forte autonomie symbolique. Pourtant, ces éclats esthétiques se heurtent à une chaîne du livre structurellement brisée, ce que Bernard Miège (2000) identifie comme une panne systémique des industries du contenu. L'auto-édition prédominante (représentant plus de 70 % des parutions locales), l'absence de circuits de distribution d'envergure nationale et la disparition des librairies professionnelles (ramenées à quelques points de vente concentrés exclusivement à Libreville) condamnent le texte à un confinement mortifère. Ce phénomène invalide le passage de la création à la chaîne de valeur économique (Benghozi, 2007 ; 3-8). Cette économie de la rareté et du circuit court fragilise le statut de l'écrivain, dont le capital symbolique ne parvient pas à se matérialiser en capital financier.

1.2.2 Masse critique et médiation : les défaillances de l'espace public

La légitimation des œuvres au Gabon s'opère dans un espace fortement asymétrique. Les organismes de recherche publics, à l'instar de l'IRSH et du CENAREST, ainsi que les laboratoires universitaires de l'Université Omar Bongo (UOB) accomplissent un travail remarquable de consécration académique. Celle-ci est régie par les critères d'évaluation et les grilles de scientificité du CAMES (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur), qui certifient la valeur théorique des travaux et font évoluer les enseignants-chercheurs dans le réseau scientifique inter-étatique. Cependant, il existe un écart abyssal entre cette critique savante — abondante, homologuée par les instances du CAMES, mais confinée aux cercles d'initiés — et la critique journalistique grand public, caractérisée par son intermittence ou son indigence théorique (Bourdieu, 1992). Pour saisir les conditions d'une médiation industrielle réussie, les modèles sous-régionaux et continentaux offrent un repère parlant :

En Côte d'Ivoire, l'essor de maisons structurées comme les Éditions CEDA ou Éburnie s'est adossé à une synergie entre l'édition et l'audiovisuel régional (adaptations télévisuelles et bandes dessinées

diffusées par des réseaux comme A+) et au Sénégal, l'articulation entre l'achat public massif pour les bibliothèques et le réseau national de lecture publique garantit un niveau d'amortissement minimal aux éditeurs locaux. C'est précisément ce chaînon manquant de la médiation industrielle — capable d'extraire la production intellectuelle des circuits autonomes de validation académique du CAMES pour la projeter dans l'espace public populaire (Habermas, 1978 : 38-64) — qui fait défaut au Gabon.

1.3 Clinique des autres filières artistiques : arts plastiques et cinéma

Au-delà de la filière du livre, les arts plastiques et le cinéma constituent deux piliers essentiels de la création contemporaine, tout en illustrant des vulnérabilités structurelles profondes et singulières. Si le secteur du cinéma s'appuie sur un modèle de financement historiquement régulé et structuré, il se heurte aujourd'hui aux mutations brutales des usages, à la pression des plateformes numériques et à une précarisation accrue de ses travailleurs indépendants. De son côté, l'écosystème des arts plastiques souffre d'une hyper-fragmentation, d'une forte dépendance aux marchés privés ainsi que d'une extrême fragilité du statut des artistes-auteurs, souvent confrontés à la gratuité du travail visuel et à une faiblesse des mécanismes de rémunération directe. Ce point propose une analyse comparative de ces deux filières, afin de mettre en lumière la diversité des modèles économiques en crise et d'identifier les défaillances communes qui entravent la durabilité de la création artistique.

1.3.1 Arts plastiques : l'absence de cotation et la fuite des créateurs

Le secteur des arts plastiques subit les mêmes distorsions structurelles. Le Gabon recèle des peintres et sculpteurs de premier ordre (à l'instar de Marcelin Yao, Maurice Olimbo ou des figures de la sculpture contemporaine), mais l'absence d'un marché de l'art structuré interdit toute valorisation pérenne. En l'absence de galeries d'art professionnelles régulières, de maisons de vente aux enchères, de courtiers spécialisés et de mécanismes de cotation des artistes, les œuvres sont vendues de gré à gré dans l'informel ou exposées de manière épisodique au sein de structures culturelles étrangères telles que l'Institut Français du Gabon (IFG). Cette carence infrastructurelle s'accompagne d'un contraste saisissant : alors que le patrimoine plastique traditionnel gabonais (masques Fang, Kota, Punu) atteint des cotations record de plusieurs millions d'euros sur le marché secondaire mondial en Occident, le marché primaire contemporain local reste incapable de fixer une valeur refuge. Couplée à l'inexistence de dispositifs de défiscalisation pour le mécénat d'entreprise, cette situation engendre mécaniquement une « fuite des créateurs » vers les places financières et artistiques étrangères (Dakar, Casablanca, Paris), appauvrissant durablement le capital culturel national.

1.3.2 Cinéma : de l'âge d'or du CENACI à la crise du financement

L'histoire du cinéma gabonais illustre le passage d'une politique de prestige à un désert industriel. L'analyse historique permet d'opposer un « âge d'or » cinématographique (des années 1970 aux années 1980), vigoureusement soutenu par les structures étatiques à travers le Centre National du Cinéma (CENACI), à la crise contemporaine profonde qui paralyse la filière.

Le CENACI assurait une production régulière (*Obali*[3], *Le grand Blanc de Lambaréné*[4], *Les Coups de la Vie*) en internalisant les coûts techniques et de personnel. Sa transformation ultérieure en Institut Gabonais de l'Image et du Son (IGIS) s'est accompagnée d'un assèchement progressif des crédits d'État de production directe. Cette évolution a précipité le cinéma gabonais dans les affres du financement intermittent et de la dépendance vis-à-vis des guichets extérieurs (Fonds Image de la Francophonie, fonds européens), privant les cinéastes locaux d'une autonomie de programmation et de production.

1.3.3 La maladie des coûts et le déficit de formation aux métiers de l'image

Le cinéma récent souffre d'une double peine économique. Sur le plan de l'analyse sectorielle, il subit de plein fouet la « maladie des coûts » théoriquement formalisée par William Baumol et analysée par Françoise Benhamou (2017) : les gains de productivité y sont structurellement limités car le temps nécessaire pour réaliser un film ou former un acteur ne peut être réduit, alors que les coûts de production (matériel, logistique, post-production) augmentent de manière exponentielle. Au Gabon, cette contrainte est aggravée par l'absence de studios de post-production locaux (ce qui renchérit les coûts de 40 à 60 % par l'obligation d'exporter la post-production), par le manque de structures de formation supérieure aux métiers de l'image (scénarisation, régie, montage, ingénierie du son) et par la quasi-disparition des salles de cinéma commerciales. Le pays ne dispose plus d'un réseau national de salles de projection en activité régulière hors circuits privés informels, ravalant la production au rang d'un artisanat héroïque mais économiquement non viable.

2. Résolutions et perspectives institutionnelles : vers un écosystème intégré

Pour extraire la culture gabonaise de la précarité, une refonte de la gouvernance est indispensable. Il s'agit de substituer une logique d'investissement industriel et de régulation marché à la logique de la subvention discrétionnaire.

[3] « Obali »*i* a été co-réalisé par Pierre marie Ndong et Charles Mensah en 1976, long métrage `1h 30mn).

[4] « Le grand Blanc de Lambaréné » ; 1995, est un film de Basseck Ba Kobhio.

2.1 Gouvernance et synergie : la création de la DGMIC

La première résolution institutionnelle réside dans la refonte des appareils administratifs à travers la création d'une Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles (DGMIC)[5]. Rattachée à une vision moderne de l'action publique, la DGMIC aura pour mission de briser les cloisonnements séculaires entre les différents arts en gérant le secteur sous le concept d'Écosystème Culturel Intégré. S'inspirant des analyses de Pierre-Jean Benghozi (2007) sur la reconfiguration des filières à l'ère du numérique, cette direction centralisera la chaîne de valeur, connectant la création en amont à la distribution et à la numérisation en aval, optimisant ainsi les retombées macroéconomiques des investissements publics.

2.2 Les leviers de financement : CAS et Fonds National pour la Création

L'émergence d'une industrie créative exige des leviers financiers pérennes et sanctuarisés. Il est préconisé la mise en place d'un Fonds National pour la Création Artistique et Littéraire, alimenté non pas par le budget général de l'État — soumis aux aléas de la conjoncture pétrolière —, mais par le développement d'un Compte d'Affectation Spéciale (CAS). À l'instar des mécanismes régionaux éprouvés (comme le FOPICA au Sénégal), ce CAS sera abondé par des taxes comportementales et sectorielles ciblées :

- Prélèvements de 1 à 2 % sur les abonnements de téléphonie mobile et la consommation de flux de données numériques (data).
- Taxes sur la publicité télévisée et les services de diffusion en continu (streaming).
- Redevances sur le matériel de reproduction numérique et les équipements audiovisuels importés.
- Prélèvements légers sur les nuitées hôtelières touristiques.

Ce modèle de financement circulaire garantit l'autonomie, la prévisibilité et la pérennité de l'aide à la création.

2.3 Axes de remédiation de l'écosystème éditorial et déploiement transmédiatique

Pour résorber la fracture entre l'exigence d'une consécration savante et l'impératif d'une appropriation populaire des œuvres, le Gabon doit engager une politique industrielle du livre articulée autour de trois axes majeurs (Escarpit, 1958) :

- Structurer la chaîne de production et abaisser les coûts d'accès :

Exonérations fiscales et douanières : adopter un cadre juridique incitatif (loi sur le livre) exonérant de droits de douane et de TVA les

[5] Elle pourrait être rattachée aux ministères de la culture, de la communication et du numérique.

intrants typographiques (papier, encre, plaques) afin de réduire de 30 à 40 % le prix de vente unitaire des ouvrages.

Modernisation des capacités d'impression : soutenir l'émergence de plateformes d'impression à la demande (POD) et de pools d'impression nationaux pour affranchir les éditeurs gabonais des coûts de tirage à l'étranger.

- Développer l'adaptation transmédiatique (Media Mix endogène) :

Transversalité livre-audiovisuel : créer des fonds de co-développement publics-privés destinés à adapter les succès de la littérature gabonaise en feuilletons radio, séries télévisées, web-séries ou bandes dessinées, à l'instar des dynamiques observées en Afrique de l'Ouest.

Diffusion numérique et livre audio : promouvoir la numérisation des œuvres académiques et littéraires sur des plateformes accessibles par paiement mobile (Mobile Money), levant ainsi l'obstacle du faible maillage en librairies.

- Réinventer la médiation critique et démocratiser la lecture :

Professionnalisation du journalisme culturel : Structurer des ateliers de formation à la critique littéraire pour les journalistes de la presse écrite et audiovisuelle, en lien avec les départements de littérature de l'Université Omar Bongo.

Réseaux de lecture publique : redynamiser le réseau des bibliothèques municipales et scolaires sur l'ensemble du territoire national et pérenniser des événements littéraires d'envergure.

2.4 La régulation du marché : BUGADA et propriété intellectuelle

Aucun marché culturel ne peut prospérer sans une sécurisation drastique des droits de propriété intellectuelle, qui transforment le bien artistique en actif économique. Le renforcement des capacités opérationnelles du Bureau Gabonais du Droit d'Auteurs (BUGADA)[6] constitue un impératif catégorique. Le BUGADA doit s'extraire de son inertie institutionnelle pour imposer la perception systématique des redevances pour copie privée et exécution publique auprès des diffuseurs (radios, télévisions, opérateurs télécoms, hôtels, établissements de nuit). La protection effective du droit d'auteur est l'unique mécanisme capable d'enrayer le piratage et de garantir une juste redistribution des revenus aux créateurs, condition *sine qua non* de la viabilité économique du statut de l'artiste.

[6] *« Nous entendons parler du BUGADA, mais nous ne voyons pas la couleur des redevances... »* **(Entretien avec un plasticien, Libreville, novembre 2022)**.

2.5 La chaîne du livre et la régulation du prix par le Service du Livre et de la Lecture (SLL)

Dans le secteur spécifique de l'écrit, le rôle du Service du Livre et de la Lecture (SLL) doit être urgemment réorganisé autour de missions de régulation du marché. Comme le démontre Françoise Benhamou (2017) dans ses travaux sur l'économie du livre, le livre est un « bien à double nature » dont la valeur marchande ne saurait occulter la valeur symbolique et les externalités positives qu'il génère pour l'ensemble du corps social. Pour pallier les distorsions d'un marché gabonais atomisé, il est préconisé l'introduction d'une Loi sur le prix unique du livre adaptatif, s'inspirant des vertus macroéconomiques de la loi Lang (1981) mais calibrée pour les réalités subsahariennes. En interdisant le dumping sauvage de la grande distribution et en encadrant de manière drastique les remises, cette régulation juridique protège le tissu des libraires indépendants de proximité, indispensables au maintien de la diversité éditoriale et à la survie des éditeurs locaux. Le SLL, agissant comme une instance de régulation publique, devra également planifier l'achat public centralisé pour doter le réseau des médiathèques municipales et des centres de lecture publics. Cette stratégie permet de solvabiliser la demande et de transformer les bibliothèques en marchés publics de proximité. En s'adossant aux théories de Bernard Miège (2000 : 55-58) sur la rentabilisation des industries du contenu, cette structuration par l'achat public garantit un fonds de roulement minimal aux acteurs de la chaîne de l'écrit, brisant ainsi le cercle vicieux de l'auto-édition précaire.

2.6 La réhabilitation des salles et le modèle d'exploitation mixte du cinéma[7]

Enfin, la filière cinématographique gabonaise doit achever sa transition industrielle par la reconstruction et la régulation de son réseau de diffusion en aval. La disparition généralisée des salles de cinéma sur l'ensemble du territoire national a détruit le dernier maillon de la chaîne de valeur, interdisant l'amortissement des investissements de production par la billetterie physique. Pour surmonter les contraintes de la « maladie des coûts » (Baumol & Benhamou, 2017), la politique publique nationale doit imposer un modèle d'exploitation mixte. Ce modèle doit associer :

- Le secteur privé : à travers des partenariats public-privé (PPP) pour l'implantation de multiplexes modernes ou de structures modulaires

[7] S'agissant des industries de l'image et du cinéma, la synthèse des propos met en exergue l'impact dévastateur de la fermeture des salles obscures et de l'absence de fonds d'appui nationaux. Un réalisateur gabonais témoigne : "*produire un film à Libreville relève du miracle : sans salles pour amortir les coûts et face au piratage généralisé sur support numérique, nous sommes condamnés à dépendre des festivals étrangers ou du mécénat privé. Cette précarité contraint de nombreux talents à l'informel ou à l'exil artistique.* » Echange avec un ancien étudiant devenu cinéaste (Cholo, Libreville, octobre 2025)

numériques (type réseaux à coût maîtrisé comme Canal Olympia) dans les grands centres urbains (Libreville, Port-Gentil).

- Les collectivités locales : via la réhabilitation des centres culturels de province en salles de projection polyvalentes de proximité à Franceville, Oyem et Mouila.

S'inspirant des analyses de Pierre-Jean Benghozi (2007) sur la reconfiguration des fenêtres d'exploitation à l'ère numérique, cette relance infrastructurelle doit s'accompagner d'une régulation des circuits de distribution. La réhabilitation des salles physiques ne vise pas à concurrencer de front l'essor des plateformes de vidéo à la demande (VOD), mais à créer des externalités de réseau positives. L'exploitation en salle doit être sanctuarisée comme la première fenêtre de légitimation symbolique et de rentabilisation économique du film gabonais, avant sa diffusion numérique. En articulant ainsi le marché de diffusion physique et virtuel sous la supervision de la DGMIC, le Gabon pose les jalons d'une souveraineté audiovisuelle pérenne.

Voici le tableau réorganisé sous un format clair et lisible, intégrant l'ensemble des données statistiques, diagnostics, solutions et impacts :

Axe stratégique	**Obstacle identifié (Diagnostic chiffré)**	**Levier de gouvernance / Solution**	**Impact économique & institutionnel attendu**
Institutionnel & Pilotage	• Part du PIB < **0,1 %** • **92 %** d'économie informelle • Absence de vision intégrée	Création de la **DGMIC** (*Direction Générale des Médias et Industries Culturelles et Créatives*)	Centralisation de la chaîne de valeur, formalisation du secteur et captation du PIB créatif
Financement & Budget	• **85 % à 90 %** du budget de **9 milliards FCFA** absorbés par le fonctionnement	Création d'un **Compte d'Affectation Spéciale (CAS)** alimenté par des taxes	Sanctuarisation et pérennisation des fonds d'aide directs à l'investissement

Axe stratégique	**Obstacle identifié (Diagnostic chiffré)**	**Levier de gouvernance / Solution**	**Impact économique & institutionnel attendu**
		sectorielles	créatif
Filière du Livre	• Tirages faibles (**300 à 500 ex.**) • **< 5** librairies agréées • Marché captif à **85 %**	Loi sur le prix unique adaptatif, exonérations douanières et régulation par le **SLL**	Solvabilisation de la demande, protection des librairies et développement du Media Mix
Propriété Intellectuelle	• Perception BUGADA **< 5 %** du potentiel • **0** maison de vente • Fuite de **70 %** des plasticiens	Restructuration du **BUGADA**, baisse des frais d'adhésion (**15 000 FCFA**) et mise en place de la copie privée	Sécurisation des actifs culturels, frein à la fuite des talents et revenu garanti pour les créateurs
Filière Cinématographique	• **0** salle publique en province • **> 80 %** de dépendance aux fonds extérieurs	Modèle d'exploitation mixte (**PPP / Salles de proximité**) & fenêtrage numérique	Amortissement des productions, souveraineté financière et restauration du parc d'écrans

Conclusion

En définitive, l'analyse systémique des industries culturelles et créatives au Gabon, confrontée aux outils de l'économie de la culture et de la sociologie des champs, révèle que la précarité du secteur ne relève pas d'une infidélité de l'inspiration esthétique, mais d'un profond déficit de régulation institutionnelle. La production symbolique, aussi éclatante soit-elle chez les écrivains, cinéastes et plasticiens gabonais, demeure stérile tant qu'elle ne s'insère pas dans une chaîne de valeur économique formalisée. Le diagnostic posé au cours de cette étude démontre que la conversion du capital culturel en capital économique exige un saut paradigmatique majeur : le passage d'une culture du mécénat d'État passif à une politique d'investissement industriel ciblée. La mise en place de la DGMIC, la création d'un Compte d'Affectation Spéciale sanctuarisé, l'opérationnalisation rigoureuse du BUGADA, l'adoption d'une loi sur le prix unique du livre gérée par le Service du Livre et de la Lecture, ainsi que le déploiement d'un réseau d'exploitation cinématographique mixte constituent les piliers indissociables de cette refondation. C'est à ce prix — celui d'une alliance méthodique entre la rigueur de la consécration académique (CAMES, UOB, CENAREST), la modernisation des cadres juridiques et le volontarisme de la puissance publique — que le Gabon pourra transformer son abondant patrimoine symbolique en un écosystème créatif souverain, rentable et générateur de croissance pour les générations futures.

Références bibliographiques

BAUMOL, W. J. & BENHAMOU, F. (2017). *Économie de la culture*, Paris, La Découverte.

BENGHOZI, P. J. (2007). « Mutations des filières des industries culturelles à l'ère du numérique », *Réseaux*.

BENHAMOU, F. (2017). *L'Économie du livre*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »).

BOURDIEU, P. (1992). *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil.

ESCARPIT, R. (1958). *Sociologie de la littérature*, Paris, Presses Universitaires de France.

HABERMAS, J. (1978). *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

M'BOKOLO, E. (2004). *Afrique noire. Histoire et Civilisations (du XIXe siècle à nos jours)*, Paris, Hatier.

MIEGE, Bernard (2000). *Les Industries du contenu face à l'ordre informationnel*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

-- (2015). *Les Industries de la culture et de la communication : mutations en cours*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

TCHEHO, C. (2002). *Écrire pour être lu : les défis de l'édition en Afrique subsaharienne*, Yaoundé, Éditions Clé.

THROSBY, D. (2001). *Economics and Culture*, Cambridge, Cambridge University Press.

UNESCO (2018). *Re/penser les politiques culturelles : la créativité au cœur du développement*, Rapport mondial Convention 2005, Paris, Éditions UNESCO.